



Rapport annuel 2012

Assemblée générale 2013



Billet du président

Chère Genève*Rando*,

Félicitations pour ces 40 années d'existence. Les presque 10 ans que nous avons vécus ensemble ont changé ma vie dans bien des domaines.

Tu m'as en premier lieu permis de rencontrer la jeune femme qui est devenue mon épouse, et de plus permis de nouer de solides amitiés au cours des nombreuses discussions qui émaillent nos sorties.

Tu m'as aussi fait parcourir la Suisse. J'ai traversé des forêts, longé des rivières, franchi de nombreux cols et même, à l'occasion, j'ai pu me baigner dans des lacs de montagne rafraîchissants.

60'000 km de chemins balisés, j'en parcours un centième chaque année, dont une bonne partie à double, enchaînant les reconnaissances et les courses.

Comme chef souvent et comme adjoint parfois, j'emmène tes membres vers de nouvelles découvertes. Qu'il pleuve, qu'il vente, mais quand même de préférence avec le soleil, nous partageons dans la bonne humeur ces journées de randonnée pédestre.

Un immense merci pour ces joies chaque fois renouvelées. Je te souhaite, ainsi qu'à tes membres, une longue vie en pleine santé.

Christophe Schulé
Président

Table des matières

Billet du président	2
Ordre du jour de l'assemblée générale du 13 avril 2013	4
Rapport du président	5
Rapport du chef technique	7
Rapport de la coordinatrice des randonnées	10
Comptes 2012 – Budget 2013	12
Rapport du trésorier	14
Rapport des vérificateurs aux comptes	16
Billet du rédacteur sortant	17
Procès-verbal assemblée générale 2012	18
Statuts	21
Genève <i>Rando</i> recherche	24

Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : Genève*Rando*, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans notre accord

Impression par Epsetera, Rue de Grand-Pré 64-66, 1202 Genève



40^{ème} Assemblée Générale de Genève *Rando*

Samedi 13 avril 2013

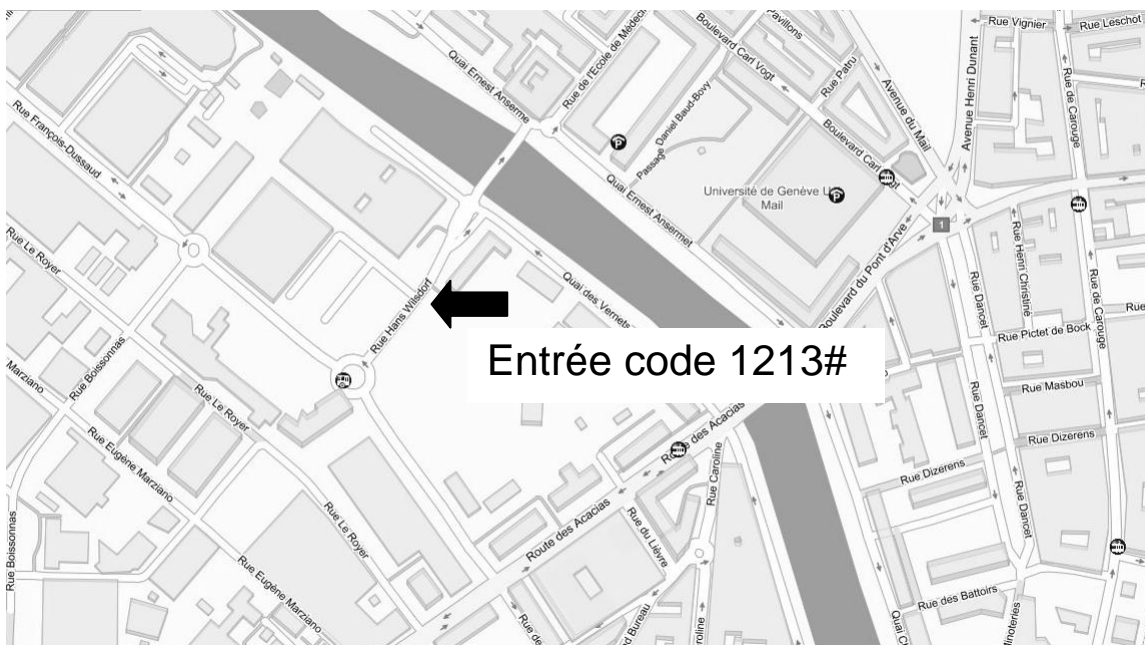
Ordre du jour

Rue Hans Wilsdorf 1 (entrée face à la piscine des Vernets)

Ordre du jour

1. Désignation des scrutateurs
2. Adoption du PV de l'AG du 21 avril 2012
3. Rapport du président
4. Rapport du chef technique
5. Rapport du trésorier
6. Comptes 2012 et budget 2013
7. Rapport des vérificateurs aux comptes
8. Rapport de la coordinatrice des randonnées
9. Rapport du rédacteur du programme sortant
10. Discussion sur ces rapports, approbation et décharge au comité sur les rapports et comptes 2012
11. Elections comité et vérificateurs aux comptes
12. Fixation de la cotisation 2014
13. Propositions individuelles (selon l'article 14 des statuts, elles doivent parvenir à la présidence au moins 15 jours avant l'assemblée)

Accès : Arrêt TPG (puis environ 5 minutes à pied)
Ligne 11, arrêt Vernets et Tram 15, arrêt Acacias
Parking à disposition



Rapport du président pour l'exercice 2012

A l'heure où je recherche un successeur, je pourrais être tenté d'embellir la situation mais, en fait, il n'en est nul besoin. J'ai la chance de pouvoir compter sur un comité expérimenté. Notre comité se compose de Jean-Claude Cima, Edgard Gindrat, Margrit Gugelmann, Lucy Hebler, Christiane Linemann, Steve Pallay et moi-même. En 2012, nous nous sommes réunis à 6 reprises en plenum. Quelques séances bilatérales ayant permis de faire avancer des projets spécifiques.

Finances

Nous sommes toujours à la recherche de bonnes opportunités pour investir, afin de mieux nous faire connaître, de promouvoir la randonnée dans le canton ou simplement de vous offrir une vie associative agréable.

Notre effectif reste stable, aux environs de 500 membres ; nos actions de recrutement permettant de remplacer les départs dus à l'âge ou à un manque d'assiduité.

Edgard vous fournit plus de chiffres dans le rapport du trésorier.

Technique

En parallèle de l'entretien du balisage assuré par Jean-Claude dont il vous détaille le contenu dans son rapport, le canton de Genève m'a demandé de participer au comité de pilotage de la révision partielle du plan directeur des chemins pédestres. A raison d'une séance mensuelle, il s'agit de « toiletter » notre réseau. En 2001, lors de la mise en place du premier plan, certains itinéraires n'avaient pas pu être réalisés. Avec le soutien de *Via Storia* comme mandataire, il s'agit d'apporter le maximum de plus-value paysagère et historique à nos chemins.

Randonnée

Christiane, dans son rôle de coordinatrice, a également mis en place cette année une formation de premiers secours à l'adresse de nos responsables. Il s'agissait de se concentrer sur les accidents pouvant survenir au cours de nos randonnées, afin d'être le plus à même d'y faire face.

J'ai également recherché une idée pour fédérer la célébration de notre quarantième anniversaire et j'ai eu la chance de pouvoir compter sur la disponibilité de nos responsables pour mettre en place un tour du canton. Le programme 2013 est donc

particulièrement étoffé et offre de nombreuses balades faciles sur le canton. Ceci afin qu'un maximum d'entre vous puisse célébrer ce 40^{ème} anniversaire avec nous.

Communication

Grâce au soutien de Margrit, nous avons pu diffuser un clip vantant nos activités dans les véhicules TPG. De même que nous avons tenu un stand hivernal à Balexert et un autre automnal dans les Rues Basses.

Margrit s'est également occupée avec brio de l'organisation de notre assemblée générale à Vernier. Pour la première fois, nous avons fait appel à un traiteur pour le repas qui suit la partie statutaire et l'expérience s'est révélée très bénéfique. Elle était également sur le pont pour notre soirée choucroute ; celle-ci se déroulant pour la deuxième année consécutive à l'auberge de Thônex. Nous y avons retrouvé l'ambiance conviviale des grandes tablées avec un menu tout à fait maîtrisé.

Nos « coups de mains » permettent à l'association d'être plus présente sur le terrain et soulagent efficacement les membres du comité.

La plus grande avancée vient toutefois du recrutement de Sigrid comme webmaster. Non contente de maîtriser la programmation html et les transferts ftp, elle participe régulièrement à nos excursions, l'appareil de photographie à la main. Petit à petit, elle marque le site d'un renouveau et d'un dynamisme bienvenu.

Relations publiques

Grâce aux contacts créés les années précédentes, nous avons eu la chance de nous voir confier, par la Ville de Genève, le mandat d'organiser la manifestation des « Dimanches à pied ». Grâce surtout à Martine Pasche, nous avons pu réaliser ce mandat. Ces visites guidées nous permettent de toucher un autre public et de découvrir des aspects méconnus de notre cité. Les médias ne s'y trompent pas et cette collaboration nous a permis d'être mentionnés à plusieurs reprises dans des quotidiens et de participer à une émission de la télévision locale « Léman Bleu ». A l'heure des coupes budgétaires, cette manifestation sera reprise entièrement au sein de *GenèveRando* en 2013. A nous de trouver les moyens pour la pérenniser.

Christophe Schulé

Rapport du chef technique pour l'exercice 2012

Au rythme de quelques 50 heures mensuelles – sans compter les séances, entrevues et dossiers administratifs – le contrôle, le nettoyage et la maintenance des 384 km du réseau cantonal des chemins de tourisme pédestre se sont effectués normalement, au gré des saisons. Tout comme les travaux de la vigne qui ne connaissent aucun répit, la surveillance et la *tolérance zéro* sont indispensables au maintien optimum d'un réseau offert à la collectivité. A ce titre, nous devons remercier nos deux surveillantes, Arlette Oppliger et Zohra Tariket, qui observent, chacune, quelques 70 km d'itinéraires dans un secteur donné. Leurs remarques, transmises immédiatement par courriel, sont traitées tout aussi rapidement.

Vous dire que les incivilités ont régressé serait vous mentir, vous vous en doutez bien ! Tout comme le pur vandalisme de petits groupes avinés festoyant dans les bois ou au bord de cours d'eau et brisant tout ce qui leur rappelle la société civile. C'est triste, mais, là aussi, la *tolérance zéro* reste la seule réponse.

Antérieurement à la mise en place du réseau cantonal actuel, en 2002, Genève avait œuvré avec les communautés de communes de l'Ain et de la Haute-Savoie à la création de douze itinéraires transfrontaliers, soit quelques 110 km de promenades – que nous parcourons - permettant de découvrir les multiples facettes cachées ou oubliées du patrimoine architectural et historique, rural et naturel, du bassin genevois. Si les communautés traitant les massifs du Jura et du Salève assument pleinement leurs engagements depuis 1999, il n'en est pas de même pour le secteur du Bas-Chablais lémanique et du Vuache, où nous devons constater des lacunes évidentes, propres à nous poser la question du maintien de plusieurs boucles transfrontalières.

Le chantier du TCOB (tramway CERN-One-Bernex) s'étant achevé fin 2011, dans les délais, le balisage de l'itinéraire national n° 4 (Via Jacobi) a pu être rétabli durablement au centre-ville. Demeure toujours l'épineuse pénétrante de cet itinéraire à la rue de Lausanne.

Un autre chantier important, mais plus discret pour les citoyens, est celui qui a débuté en automne 2012 dans le massif boisé de la Versoix. Il s'agit de la pose d'un gazoduc entre Trélex et Bellevue, soit une longueur de 24 km. La conduite est implantée sous les allées existantes et les bois devraient retrouver leur sérénité au printemps 2014. Dans le même secteur, l'Etat a ouvert l'automne 2012 le chantier de la création d'une piste/bande cyclable et d'une passerelle piétons à Richelien (route de l'Etraz).

Signalons également des chantiers forestiers sur les rives du Rhône (Vernier, Onex) et la troisième étape de la renaturation de l'Aire, à Lully/Confignon, qui nécessitent des déviations temporaires.

L'Office fédéral des routes, par l'intermédiaire de SuisseRando, a procédé le 15 août au contrôle de qualité de l'itinéraire local n° 101, soit le *Sentier du Rhône*. De nombreuses observations ont été formulées, tant sur le plan de l'infrastructure que sur celui du balisage. Il faut rappeler que ce dernier existait – le long du Rhône – avant la mise en place du plan directeur en 2002 ; de ce fait, les indications sur plusieurs croisées étaient incomplètes et manquaient de cohérence avec le nouveau réseau. Ces lacunes ont été corrigées en octobre avec la refonte d'une vingtaine d'indicateurs d'information. Pour ce qui est de l'infrastructure, l'Etat en a pris note, bien qu'aucun élément ne mette en danger le randonneur.

Les relations avec le service cantonal de la planification des activités de plein air (DIM) sont normales, sans plus. Nous déplorons toujours un manque de communication spontanée et des procédures d'enquête, de constat, de suivi et de préavis par trop « vaporeuses » et d'une lenteur, à mes yeux, inadmissible.

Un quatrième panneau d'information « La Suisse à pied » a été confectionné par GenèveRando et posé à Bernex. *Swisstopo* a réédité en septembre 2012 la carte nationale au 1 : 50 000 - Genève (n° 270 T). Malheureusement, nous avons constaté en l'ouvrant une erreur assez grossière avec l'arrivée, à Charrot, de l'itinéraire national n° 3 « Panorama alpin », en lieu et place de l'itinéraire n° 4 « Via Jacobi » ! L'OFROU a reconnu son erreur, mais ne rééditera pas la carte avant... 6 ans. A nouveau un manque de communication !

2012 est marquée par le démarrage officiel de la révision partielle du plan directeur cantonal, ainsi que le prévoit la loi (L 1 60). Un mandat d'observation de l'état actuel, de prospection et de propositions, a été attribué par l'Etat à l'association *Via Storia*, à Berne, connue dans notre milieu pour ses travaux d'inventaire et de réhabilitation des chemins historiques. Un groupe de suivi – dont notre président est membre – examine actuellement les propositions formulées et retiendra les éléments valorisants par rapport au réseau actuel pour finaliser le nouveau plan directeur. La procédure de consultation suivra auprès des communes et une validation par le Conseil d'Etat – sera-ce celui en place ou le suivant ? – devrait intervenir courant 2013.

2012 a vu également la mise en chantier conceptuelle de trois itinéraires pédestres viticoles et de deux itinéraires pour la mobilité réduite. C'est *Genève tourisme et Congrès* qui pilotent le projet des itinéraires viticoles et *Suisse Mobile* qui assume la coordination des itinéraires pour les handicapés. *GenèveRando* interviendra dans ces deux projets au niveau du balisage spécifique sur le terrain, sauf pour l'itinéraire de mobilité réduite Port-Noir-Cornavin qui entre dans le plan piétons de la loi et est ainsi assumé par la Ville de Genève.

Les itinéraires viticoles, respectivement de 6,24 et 17 km, emprunteront en grande partie le réseau pédestre existant dans les mandements de Russin, de Jussy et la Champagne. *GenèveRando* est partenaire du projet des itinéraires viticoles en offrant trois pupitres panoramas dans chacune des régions traversées. Conformément à la réglementation fédérale en vigueur, seules les sections hors réseau officiel seront balisées en 2013 avec un indicateur jaune comportant un champ vert illustré d'une grappe de raisin et du nom du cheminement. Le 2^{ème} itinéraire de mobilité réduite court, lui, d'Hermance à Corsier.

Le chef technique a pris part aux journées d'information et de concertation de SuisseRando le 19 juin, à Fribourg, et le 22 août, à Olten. Il a alimenté régulièrement les « brèves genevoises » dans la *Revue de SuisseRando* qui paraît six fois par an.

Genève, le 13 avril 2013

Jean-Claude Cima

Rapport de la coordinatrice des randonnées

46 randonnées programmées en 2012 dont 7 séjours et week-ends.

6 courses annulées pour cause de mauvaise météo, la fermeture inopinée de l'hôtel à St-Luc nous obligea à renoncer au week-end en Anniviers. Une course de remplacement fut proposée le dimanche.

Vous avez été 1206 à parcourir les sentiers avec nous, légèrement moins qu'en 2011 où vous étiez 1227.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de nos courses par degré de difficulté et leur fréquentation (entre parenthèses, les chiffres pour 2011).

Courses	*	**	***	****
Nbre courses	6 (6)	14 (13)	18 (19)	1 (2)
Fréquence moyenne	42 (43)	31 (38)	28 (27)	18 (23)

En mars, Christophe et Arlette, secondés par Juliette et Yvonne, accueillent l'Association Fribourgeoise de Randonnée Pédestre sur le quai de la gare avec cafés et panettones. Après cette mise en forme, 82 personnes sont prêtes à partir pour l'Allondon sous une petite pluie fine. Un hangar sera le bienvenu pour le pique-nique et la journée se terminera avec un petit verre d'aligoté fort apprécié.

En avril, c'est avec le soleil et un peu de vent que Juliette et Yvonne accueillent nos amis de Péronnas, pour une découverte de Genève sous la conduite de notre guide favori Jean-Claude. Pique-nique sympathique sur l'île Rousseau, avant de poursuivre la balade le long des quais et dans les parcs, pour finalement arriver à la Place des Nations. C'est le moment de se dire au revoir et à l'année prochaine.

Début mai, en collaboration avec les « Dimanches à pied », Christiane et Catherine ont emmené une soixantaine de personnes à travers parcs et jardins, du domaine de Penthes au Jardin de la Paix, parcours entrecoupé de pauses pour permettre à Anne-Lise de nous donner des explications très appréciées. Belle journée remplie de soleil et de bonne humeur.

En juin, Christiane et Catherine emmènent une quarantaine de randonneurs à Croy à la rencontre de Vaud Rando. Sous un magnifique ciel bleu et un soleil radieux, ce ne sont pas moins de 80 personnes qui s'élancent à la découverte des gorges du Nozon. Un petit café à Romainmôtier et nous voilà repartis en direction du lac de Joux. Magnifique journée remplie de bonne humeur et de belles rencontres.

En août, une trentaine de personnes sont au rendez-vous donné par Sylvia et Martine pour une randonnée douceurs. Nous commençons sous la pluie et le vent, il ne manque que la neige... mais, Ô miracle, juste après le pique-nique, le ciel bleu et le soleil viennent nous accompagner dans les gorges de la Jogne. La visite de la chocolaterie Cailler et ses dégustations termineront agréablement cette randonnée, la dernière pour Sylvia en tant que responsable.

Les séjours organisés par Jean-Philippe, qu'ils soient mini ou maxi, ne désemplassent pas. En compagnie d'Astrid, ils avaient pour but cette année, le Valais, le Tessin et Bâle.

En novembre, Pierre et Walter nous offrent leur première sortie comme chefs de course. Un moment important pour l'association.

C'est un bref aperçu des courses proposées en 2012. A vous, chers responsables et adjoints de course, encore un grand merci pour votre enthousiasme et votre motivation à nous trouver, année après année, de nouvelles randonnées et à nous faire découvrir de nouveaux horizons.

En début d'année, un cours de samaritain conçu spécialement pour *GenèveRando* et axé plus particulièrement sur la randonnée fut organisé pour nos responsables et adjoints de course. Il sera proposé à nouveau dans le courant de l'année 2013.

C'est avec regret que le comité et moi-même avons pris note de la démission de Sylvia Hauck. Nous la remercions pour toutes les belles courses proposées et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir. Nous accueillons avec plaisir Catherine Perotin au sein des responsables de course.

Chers membres de *GenèveRando*, un grand merci pour votre participation sans faille à nos randonnées.

Christiane Linemann

Genève *Rando* Bilan 2012**ACTIFS**

CCP 12 9305 4	157'535.27
Banque cantonale GE	14'659.55
Banque Migros	38'024.40
AT Produits à recevoir	19'069.40
AT Ch.payées d'avance	700.00
TOTAL ACTIFS	229'988.62
Balance actifs	229'988.62

CHARGES D'EXPLOITATION

410 Dépenses mandats publics	24'000.00
420 Dépenses randonnées	66'478.75
421 Frais de formation	
423 Dépenses coordination randos	4'175.30
430 Dépenses manifestations	27'655.85
440 Dépenses communication	4'254.80
442 Frais de représentation	4'091.50
443 Paiem.abonnement SR	2'262.00
460 Frais généraux comité	2'828.69
471 Charges administratives	574.45
472 Frais postaux	1'931.20
480 Utilisation provisions	76'149.61
Charges à payer	
TOTAL CHARGES	214'402.15
Excédent(+) / Perte (-) d'exercice	-186.99
Balance	214'215.16

Genève *Rando* Bilan 2012

PASSIFS

PT Cotisations individ. reçues d'avance	9'790.00
PT Cotisations couples reçues d'avance	995.00
PT Séjours reçus d'avance	7'694.00
PT Abonnements SR reçus d'avance	2'126.00
PT Produits reçus d'avance (autres)	350.00
PT Charges à payer	12'000.00
Provision Marketing	
Provision Formation	
Provison Manifestations	17'600.00
Provision Suisse Rando	113'273.78
Capital disponible	66'346.83
TOTAL PASSIFS	230'175.61
Excédent (+) / Perte (-) d'exercice	-186.99
Balance passifs	229'988.62

PRODUITS D'EXPLOITATIONS

300 Cotisations membres	17'725.00
302 Versements mbres abo SR	2'366.00
304 Recherches de fonds	1'400.00
307 Participation aux bénéfices SR	54'523.60
310 Etat de Genève mandats publics	24'000.00
320 Produits randonnées	68'899.35
327 Vente produits	
350 Recettes manifestations	23'352.40
360 Produits financiers	322.80
480 Utilisation provisions	21'626.01
Produits à recevoir	
TOTAL PRODUITS	214'215.16
Balance	214'215.16

BILAN GENEVERANDO 2012 - RAPPORT DU TRESORIER

Mesdames, Messieurs,

Le bilan 2012 se conclut par un déficit de

CHF 186.99

C'est plutôt un bon résultat, compte tenu de l'augmentation minime mais constante des frais administratifs en général, frais postaux, affranchissements (envois plus volumineux), fournitures et autres.

La participation de GenèveRando aux abos CFF des chef(fes) de course a été également augmentée, mais cela paraît raisonnable compte tenu du travail accompli par ces derniers.

De nouvelles indemnités ont été accordées pour le contrôle du bon état des sentiers et des panneaux indicateurs sur le territoire du canton.

Côté recettes, il faut constater une diminution des recettes cotisations des membres, l'effectif des membres est en diminution par rapport à ces dernières années.

Mais dans l'ensemble, il n'y a pas de grands bouleversements dans les différents postes comptables. Dépenses et recettes étant globalement stables.

A noter que sur le plan technique, nous avons dissous les provisions "Formation" et "Marketing" et reporté les montants de ces provisions (2 x 5000.00 CHF) dans la provision "Manifestations" qui va être très sollicitée en cette année de jubilé.

Hors bilan, il nous faut signaler des prestations en nature fournies par la Ville de Genève, dont le détail figure en annexe.



Edgard Gindrat
trésorier

Utilisation de la provision Suisse Rando en 2012 (positions 4801)

Formation des chefs de courses	5'283.95
Publicité (affiches, dépliants, publicité tram)	9'868.90
Panneaux d'orientation et analogues	5'193.80
Matériel Genève <i>Rando</i>	1'279.36

Total des dépenses sur provision SR 2012	21'626.01
Détail des frais à disposition	

Prestations en nature de la Ville de Genève

Affichage gratuit sur les colonnes Morris dans le cadre des dimanches à pied	266.00
Stand d'information gratuit, rue du Marché, le 15 septembre 2012	160.00

Prévisions budgétaires pour 2013

CHARGES D'EXPLOITATION

BUDGET 2013

PRODUITS D'EXPLOITATIONS

410 Dépenses mandat publics	24'000.00
420 Dépenses randonnées	60'000.00
421 Frais de formations	
423 Dépenses coordination randos	4'000.00
430 Dépenses manifestations	27'500.00
440 Dépenses communication ext	4'000.00
443 Paiement abonnement SR	2'200.00
442 Frais de représentation Copie	3'500.00
460 Frais généraux comité	2'400.00
471 Charges administratives	600.00
472 Frais postaux	2'000.00
480 Utilisation provisions	

300 Cotisation membres	19'000.00
302 Versements mbres abo SR	2'200.00
304 Recherches de fonds	1'400.00
307 Participation aux bénéfices SR	
310 Etat de Genève mandats publics	24'000.00
320 Produits randos	58'000.00
327 Vente produits	500.00
350 Recettes manifestations	24'000.00
360 Produits financiers	300.00

Total charges	130'200.00
Bénéfice ou perte d'exercice	-800.00
Balance passifs	129'400.00

Total produits	129'400.00
Balance actifs	129'400.00

BILAN GENEVE *RANDO* 2012 RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de Genève *Rando* pour l'exercice 2012.

Nous avons contrôlé que les montants portés à l'actif (CCP, BCGE et Banque Migros correspondent aux relevés de comptes des ces établissements au 31 décembre 2012.

Nous avons eu accès à tous les documents nécessaires aux différents contrôles que nous avons souhaités. Nous avons procédé à des pointages aléatoires des écritures et contrôlé le bien-fondé de certaines factures.

Nous avons pris note que les provisions "Marketing" et "Formation" ont été dissoutes et transférées sur la provision "Manifestation".

Nous avons apprécié la bonne tenue des comptes et des différents documents comptables.

Le bilan qui vous a été présenté est exact. Le bilan de l'exercice 2012 se solde par un déficit de

CHF 186.99

Nous remercions le trésorier pour la qualité de son travail.

Dès lors, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver ces comptes tels qu'ils vous été présentés et d'en donner décharge au comité.



Agnès Minder



Claude-Henri Kissling

Genève, le 12 février 2012.

Billet du rédacteur sortant

Après neuf ans fort enrichissants au comité de Genève*Rando*, dont quatre comme rédacteur du programme, j'ai décidé de prendre ma retraite. De mes activités pendant cette période, je n'en mentionnerai qu'une, celle de la rédaction de notre programme.

Grâce en partie à notre 40^{ème} anniversaire, le programme est passé de 60 pages en 2012 à 72 pages en 2013 et de 45 randonnées accompagnées en 2012 à 54 en 2013. Il y a trois ans, 2000 exemplaires du programme étaient imprimés. Pour répondre à la demande croissante, nous sommes aujourd'hui à 4000 exemplaires. Grâce à l'initiative de plusieurs membres, le format de notre programme, ainsi que son contenu, se sont bien développés. Il est devenu plus maniable, plus lisible et a même gagné un petit brillant. Bien entendu, les améliorations ne s'arrêteront pas là et continueront, j'en suis sûr, dans le futur.

Nous faisons une économie considérable en livrant notre programme à l'imprimerie dans son format final, sans intervention de leur part autre que copier-coller et imprimer. Mais la mise en pages reste toujours à faire et implique un travail non négligeable. Ce processus demande donc l'utilisation maximale des outils informatiques et la rigueur de tous les intervenants.

Les chefs de course remplissent une formule formatée par Christophe avec leurs propositions de courses. L'espace est limité, ce qui leur demande un effort supplémentaire de rédaction. Fin août – début septembre, les chefs de course et adjoints se réunissent sous la direction de la coordinatrice des courses pour assurer une certaine cohérence et déterminer les dates définitives des randonnées. Alors commence la mise en pages "finale". Suivent deux sessions avec lecteurs/lectrices de programme, normalement 5 personnes par session. Puis le programme est envoyé à tous les chefs de course pour contrôle et dernières modifications éventuelles – et il y en a toujours ! Fin septembre, le programme passe à l'imprimerie par courriel. Il nous est livré mi/fin octobre, pour que nous puissions le distribuer avec la lettre d'invitation à notre soirée de fin d'année.

Comme vous pouvez le constater, la rédaction du programme est le résultat d'un vrai travail d'équipe, avec beaucoup d'intervenants, dont le travail et l'engagement méritent d'être reconnus.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à Christiane Linemann, la future rédactrice du programme, beaucoup de succès. Elle pourra certainement compter sur moi, si besoin est, pour la production du programme de l'année prochaine.

Steve Pallay

Procès-verbal de la 39ème assemblée générale

Le samedi 21 avril 2012, à Vernier
GenèveRando, 1200 Genève

La séance est ouverte à 10h15 par Christophe Schulé. Il souhaite une cordiale bienvenue aux 88 membres présents à la salle Poussy de Vernier.

Parmi eux, la présence de Jean-Claude Cima et Nadia Constantinidi, membres d'honneur de notre association, est relevée. Nous avons le plaisir d'accueillir cinq invités, Pierre Jecker, président de l'AJTP, Jean-Robert Zahnd et Claire-Lise Velan, membres du comité de Vaud Rando, Madeleine Hayoz et Jean-Marc Ducry, membres du comité de l'AFRP ainsi que Luc Deley, fonctionnaire en charge de la planification des activités de plein air au DGNP.

Les présidents de Suisse Rando, ValRando, Perronas et NeuchâtelRando sont excusés de même qu'une vingtaine de nos membres empêchés de participer à notre assemblée générale. Six des quarante-cinq communes invitées se sont également excusées, retenues par d'autres engagements.

Ordre du jour

14. Désignation des scrutateurs

Claude Guignard et Walter Gehri

15. Adoption du PV de l'AG du 16 avril 2011. Adopté

16. Rapport du président

Voir pages 4 à 6 du rapport annuel 2011, il le complète avec les remarques suivantes :

Pour répondre aux propositions formulées en cours d'année, notre rapport annuel a été réalisé sur un papier plus léger et nous en avons confié l'impression à Epsetera qui œuvre pour la réinsertion des personnes en situation d'handicap.

Sur le site internet, les photos des responsables ont été intégrées. Les emails de nouvelles sont adressés à près de 400 destinataires.

La fréquentation mensuelle d'environ 4'500 visiteurs.

Les fonctions de président et de responsable du site internet représentent près de 230 heures au cours des 12 derniers mois.

17. Rapport du chef technique
Voir pages 7 à 9 du rapport annuel 2011
En sus, Jean-Claude Cima nous rappelle la différence qui doit être faite entre le remplacement, au sens de la loi, d'un tronçon de chemin pédestre goudronné illégalement et la compensation. Le Président nous rapporte également que la nouvelle carte 270T, dont aucun « bon à tirer » ne nous a été soumis, contient des erreurs.
18. Rapport du trésorier
Voir pages 14 à 15 du rapport annuel 2011.
19. Comptes 2010 et budget 2011
Voir pages 12 et 13 du rapport annuel 2011
20. Rapport des vérificateurs aux comptes
Christophe Schulé donne lecture à l'assemblée du rapport des vérificatrices aux comptes selon page 16 du rapport annuel 2011.
21. Rapport de la coordinatrice des randonnées
Christiane Linemann nous offrent quelques anecdotes supplémentaires en complément de son rapport selon pages 10 et 11 du rapport annuel 2011. Elle félicite Jean-Philippe Mollard pour la réussite de son cours de chef de course hiver suivi au Club Alpin Suisse. Elle précise également que GenèveRando a participé le 25 septembre 2011 aux randonnées du cœur avec des délégués de l'ARC et de la fondation mondiale de cardiologie.
22. Discussion sur ces rapports, approbation et décharge au comité sur les rapports et comptes 2011
La parole n'est pas demandée par l'assemblée; décharge est donnée au comité à l'unanimité.
23. Modification des statuts
Le Président donne lecture des articles modifiés afin de pouvoir présenter une demande d'exonération aux autorités fiscales.
Jeannette Bazarbachi demande la relecture du nouvel article 6 et Grégoire Monnier s'interroge sur le bienfondé de la formulation. Réponse lui est donnée par Jean-Claude Cima qui lui explique que l'ancienne formulation est un germanisme. La nouvelle formulation « signalés services » insiste sur le fait qu'il s'agit de services dépassant le cadre des fonctions prises dans l'association.

La parole n'est plus demandée et les modifications sont acceptées à l'unanimité.

24. Elections comité et vérificateurs aux comptes

Jean-Claude Cima arrive à la fin de son 3^{ème} mandat de 3 ans. Il se met à disposition pour un dernier mandat. Il est élu par applaudissement.

Madame Cécile Darioli ayant transmis sa démission de son poste de vérificatrices aux comptes. Le Président lance un appel dans l'assemblée, il est entendu par Claude Guignard qui est nommé à l'unanimité

Fonctionneront donc en 2012 comme vérificateurs aux comptes Claude-Henri Kissling comme 1^{er} titulaire, Edith Nusseler comme 2^{ème} titulaire, Claude Guignard comme 1^{er} suppléant et Agnès Minder comme 2^{ème} suppléante.

25. Fixation de la cotisation 2013

L'assemblée vote le maintien à CHF 35.- de la cotisation individuelle, CHF 60.- pour les couples et CHF 125.- pour les membres collectifs. Le comité propose de renoncer à encaisser la taxe d'organisation auprès des membres en cette année de jubilé. Claude Guignard demande la parole pour signaler qu'il s'agira d'un manque à gagner de CHF 3'600.-Le comité se dit prêts à faire face à cette dépense et la proposition est adoptée à l'unanimité.

26. Propositions individuelles

Aucune n'a été reçue par le Président.

Christophe Schulé clôt l'assemblée générale à 11h25 et avant d'inviter les participants à partager l'apéritif, il donne la parole aux invités. Jean-Robert Zahnd nous invite à participer à la course commune du 17 juin le long du Nozon. Madeleine Hayoz nous conte une anecdote sur sa traversée de Genève en chemin pour Saint-Jacques de Compostelle. Luc Deley nous expose la nouvelle organisation de son service et ses missions. Il nous fait également part de ses objectifs dans le cadre de la révision partielle du plan directeur parmi lesquels la réduction du nombre de chemins asphaltés.

Rédaction du procès-verbal
Christophe Schulé,
président



GenèveRando

STATUTS

I. DENOMINATION

Art.1 : GenèveRando, fondée le 15 février 1973 - est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est une section cantonale de Suisse Rando, anciennement Fédération suisse de tourisme pédestre.

II. SIEGE

Art. 2 GenèveRando a son siège à Genève.

III. BUT

Art. 3 : GenèveRando a pour but :

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de collaborer à l'édition de cartes et guides utiles aux randonneurs;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4 : GenèveRando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5 : La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6 : L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à GenèveRando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7 : L'assemblée générale fixe le montant des cotisations ; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8 : Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9 : Les organes de GenèveRando sont :

- a) l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;
- b) le comité;
- c) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10 : L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11 : Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12 : La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale ; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13 : L'assemblée générale :

- a) nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b) se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c) fixe le montant des cotisations.

Art. 14 : Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions faites en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15 : Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII. COMITE

Art. 16 : Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement.

Art. 17 : Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.

Art. 18 : Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

Art. 19 : Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 20 : Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 21 : L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art 22 : Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voie consultative.

Art. 23 : Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 24 : La commission de vérification annuelle des comptes comprend deux vérificateurs, choisis hors comité, et deux suppléants. En règle générale chaque membre de la commission est nommé pour quatre ans et fonctionne comme suppléant pendant deux ans. La commission se renouvelle en principe d'un membre chaque année.

IX. FINANCES

Art. 25 : Les ressources de l'association se composent :

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 26 : L'année comptable correspond à l'année civile.

Art. 27 : Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 28 : Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 29 : Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 30 : La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois, la décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 31 : En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Art. 32 : Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale du 21 avril 2012, en modification de ceux du 31 mars 2007. Ils entrent immédiatement en vigueur.

Christophe Schulé, président



Je cherche, tu cherches, il cherche, elle cherche, on cherche, nous cherchons, vous cherchez, ils cherchent, elles cherchent, ...

Vous le savez, une association, c'est d'abord des membres qui mettent leur temps à disposition des autres. Aujourd'hui comme hier, les bénévoles sont difficiles à recruter.

Nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur nos « coups de mains » pour mettre régulièrement la main à la pâte.

Nous avons énormément de chance de pouvoir compter sur nos responsables pour prospecter, reconnaître, encadrer les randonnées qui font le succès et la fierté de notre association.

Nous avons l'immense chance de pouvoir compter sur les membres bénévoles de notre comité pour organiser la vie quotidienne de notre association.

Aujourd'hui comme hier, remplacer un trésorier, un chef technique ou un président semble impossible.

Mais il y a toujours un moment où cela doit arriver, nous avons pris toutes les mesures possibles pour trouver les perles rares à l'intérieur de l'association et il s'agit maintenant d'étendre notre cercle de recherche.

Sans présumer des contacts déjà en cours, si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé(e) à l'une de ces charges, n'hésitez pas à le mettre en contact avec moi.

D'avance merci, votre président